



5927 rue Boyer
Montréal (QC) H2S 2H8
Téléphone : 514-596-4650
levitrail@csgm.qc.ca

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
17 septembre, 18h30
Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée par la présidente du conseil d'établissement

Albane Marret

2. Élection d'un président ou d'une présidente d'assemblée

Proposition de Marysol Rouzier.

Adoptée à l'unanimité

3. Désignation d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Proposition de Marianne Dubuc.

Adoptée à l'unanimité

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Jacinthe Jacques propose l'ajout du point « proposition de plan de lutte contre le racisme systémique ». Un vote est demandé. Résultats: 49% oui et 51% non

Il est indiqué que ce point sera abordé au point 8. Bilan du CÉ ainsi qu'au point 9. Objectifs 2020-2021, Marie Brodeur Gélinas souhaite que l'ensemble de la communauté du Vitrail puisse aborder la question du racisme systémique,

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Nicolas F-Thériault et appuyée par Annie Da Silva.
Adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 12 septembre 2019

Le procès-verbal est proposé par Nicolas F-Thériault et appuyé par Michel Bélanger. Adopté à l'unanimité.

6. Présentation de l'équipe-école

Maryvonne présente les membres de l'équipe-école.

7. Présentation des membres actuels du conseil d'établissement

Résumé des membres du conseil d'établissement, remerciements pour leur implication.

8. Bilan du conseil d'établissement 2019-2020 par la présidente, Albane Marret.

Albane nous rappelle que l'année 2019-2020 a été une année extraordinaire. Il y a eu sept rencontres du conseil d'établissement, dont trois durant le confinement. Il y a eu des changements dans l'équipe en cours d'année : Monica Dunn a quitté le CÉ à la fin février et Albane Marret a pris le relais. Le conseil a procédé à l'approbation des projets de voyages et de sorties qui n'ont, malheureusement, pas pu avoir lieu en grande partie. Une demande de présence accrue de brigadiers scolaires a été faite avec succès. Un comité de travail a été formé pour décider du sort de la fondation du Vitrail. La clarification du modèle pédagogique a été amorcée avec l'accompagnement de Michel Nicholson. Le CÉ a aussi fait un suivi des travaux du comité de coéducation, de la formation des enseignants à la CNV, et des travaux des différents comités.

L'enjeu du racisme systémique est ensuite abordé. Le CÉ reconnaît que la longueur du processus peut avoir généré du mécontentement. La gestion de la pandémie a pris une place prépondérante au printemps dernier. Le CÉ est désolé de ces délais. Une première rencontre a eu lieu le 18 juin, durant laquelle les personnes présentes étaient invitées à proposer des ressources, actions et réflexions pouvant aider l'école à s'outiller au sujet du racisme systémique. Une prochaine rencontre aura lieu dans les prochaines semaines, élargie à toute la communauté, et la convocation sera envoyée une semaine à l'avance.

9. Mot de la direction

Bilan 2019-2020

Maryvonne résume les différents travaux faits et/ou amorcés, et ceux qui ont dû être reportés à cause de la pandémie.

- Projet éducatif: travailler les fonctions exécutives - FAIT (amorcé)
- Clarification du modèle pédagogique (suite au bilan et à la consultation avec M. Nicholson) - FAIT (amorcé)
- Définir les rôles et mandats des comités - REPORTÉ
- Améliorer les communications - REPORTÉ
- Actualiser plan d'action contre l'intimidation - REPORTÉ
- + Ajustement à la situation de la pandémie, uniformiser l'enseignement d'une classe à l'autre.

Objectifs 2020-2021

Maryvonne précise que l'école compte prioriser les actions qui seront menées pour la réussite et le bien-être des élèves, qui doivent être au cœur de nos actions:

- Ajustements constants en contexte de pandémie (sanitaires, pédagogiques, école à distance)

- Soutien aux nouveaux employés
- Poursuivre la mise en œuvre du projet éducatif (fonctions éducatives (inhibition et autorégulation des émotions), rehausser le niveau de littératie des élèves primaire et secondaire.
- Suivi sur le racisme systémique (groupe de travail qui travaillerait conjointement avec le CÉ).
Question: Marie-Hélène Graveline demande plus d'information au sujet de ce groupe de travail. Combien de membres? Quelle composition (ratio école-parents, etc.)? Mission et objectifs spécifiques fixés dans le temps? Il est répondu que le groupe de travail sera mis sur pieds ensemble, suite à l'assemblée qui aura lieu au sujet du racisme systémique.

Jacinthe Jacques souhaite faire une proposition pour encadrer le groupe de travail sur le racisme systémique. Bien qu'elle reconnaisse les bonnes intentions de tous, cet enjeu est un sujet très polarisant dans la communauté, ce que le vote de début d'A.G. démontre. Elle croit en la possibilité d'avoir une conversation positive et constructive sur le sujet, et aimerait présenter un texte que des parents d'enfants racisés ont écrit afin que l'école se mobilise pour se positionner avec un plan de lutte contre le racisme. Le souhait serait que l'école s'engage à respecter la diversité et l'inclusion des élèves racisés.

Maryvonne résume rapidement la situation, afin que tous puissent comprendre l'enjeu du racisme systémique au Vitrail: un système d'émulation a été mis en place à un moment de l'année 2019-2020 par l'enseignante d'anglais, suite à de gros défis de comportements dans la classe. Un élève a mentionné que les enfants au bas du tableau étaient tous racisés. Suite à enquête, il s'est révélé qu'il s'agissait d'une perception de la situation par l'enfant. S'en est suivi une mésentente entre les parents et l'école. Une vidéo a été publiée sur YouTube, suivie d'un article dans La Presse accusant l'école de racisme systémique. Maryvonne a ensuite envoyé une lettre à la communauté mentionnant qu'il n'y avait pas de racisme systémique au Vitrail. Un CÉ a eu lieu à huis clos afin d'éviter de porter préjudice à une famille. Plusieurs tentatives de se rejoindre ont échoué, puis la pandémie est arrivée. Un CÉ extraordinaire a eu lieu le 18 juin au sujet du racisme systémique. Maryvonne s'est par la suite excusée d'avoir nié l'existence du racisme systémique au Vitrail.

La présidente résume les échanges qui ont eu lieu durant ce point: en résumé, des parents soulèvent l'enjeu du racisme systémique et l'urgence de s'y pencher, alors que d'autres parents reconnaissent son existence, mais ont d'autres priorités. Elle propose de déposer la lettre du groupe de parents présentée par Jacinthe et qu'elle soit officiellement consignée aux minutes de l'AG. Marysol rappelle qu'une telle requête devra être discutée à l'extérieur de l'AG, puisque ce n'est pas le mandat de cette



5927 rue Boyer
Montréal (QC) H2S 2H8
Téléphone : 514-596-4650
levitrail@csgm.qc.ca

réunion. Il y aura d'ailleurs une assemblée extraordinaire dans les prochains jours dédiée exclusivement à ce sujet. Elle invite Jacinthe à plutôt proposer une résolution.

Jacinthe propose cette résolution: « *L'école Le Vitrail tient à reconnaître et à valoriser la diversité ethnique et culturelle de sa communauté. Elle désire s'engager en faveur de l'équité, de la diversité et de l'inclusion en s'efforçant de fournir à tous et toutes ses élèves, quelle que soit leur culture ou la couleur de leur peau, la possibilité de se développer à leur plein potentiel et sans discrimination.* »

Proposée par Juniper Glass et appuyée par Isabel Melo. Adoptée à l'unanimité.

- Innovation, l'école au parc (exploiter les parcs du quartier et les parcs nationaux environnants, éducation physique, arts plastiques seront impliqués, société de plein air de Montréal a octroyé un financement, partenariats avec des organismes de Montréal)
- Actualiser le plan de lutte contre l'intimidation (QES sera passé par les élèves de 4e année à secondaire 5, suivi de l'élaboration d'un plan de lutte)
- Clarifier le modèle pédagogique

10. Implication parentale 2020-21

- Bilan du comité coéducation: Le comité a travaillé à la rédaction d'un guide de coéducation durant les derniers mois. Il s'est concentré sur les milieux de coéducation (en classe, service de garde, sorties pédagogiques, à la maison) et moins sur ceux de gestion participative (comités et AG). Le guide de coéducation servira à l'accueil des nouvelles familles, à assurer un lien entre les parents, les enseignants et les différents acteurs de la communauté. Il s'agit d'un document de travail, et la version officielle sera éventuellement présentée à la communauté.
- Les besoins
 - Créer la structure de communication: face à la multitude de courriels que nous recevons, la nécessité de mettre sur pied un plan de communication pour une plus grande efficacité et une réduction des courriels est évidente.
 - Créer la structure participative: elle est inexistante au Vitrail primaire. La participation des parents est essentielle au bon fonctionnement du projet, mais doit être organisée et bien définie pour que ce soit du temps de qualité. Il est important d'établir la structure des comités



5927 rue Boyer
Montréal (QC) H2S 2H8
Téléphone : 514-596-4650
levitrail@csgm.qc.ca

- Structure participative par comités
 - Il y a beaucoup de nouveaux membres sur les comités avec l'arrivée de nouvelles familles, c'est super! Un appel à tous à se joindre à un ou plusieurs comités est lancé.
 - Anouska précise que certains comités profiteraient de la présence d'un enseignant, alors que d'autres comités ponctuels n'en auraient pas nécessairement besoin (ex. Comité Fête de la rentrée, Bazar, Duathlon, etc.).
 - Il est nécessaire de connaître les besoins des comités existants et de recruter des membres pour les nouveaux comités. Ceci sera fait par un courriel envoyé à tous les parents.
- Organisme de Participation des Parents:

Maryvonne explique que, selon la loi, l'OPP représente les parents, elle porte leur voix auprès du conseil d'établissement. Elle ne peut par contre couvrir des mandats déjà couverts par des comités. En école alternative, plusieurs comités permettent aussi aux parents d'avoir un impact au sein de la communauté. Il y a donc une plus grande variété d'entrées de communication dans notre type d'école.

Maryvonne nous informe de la procédure prévue par la loi au sujet de l'OPP: il doit y avoir un vote de la communauté pour statuer s'il y aura ou non une OPP pour l'année à venir. Il faut ensuite nommer les membres, et déterminer lors de la première rencontre les règles de fonctionnement. Une discussion a lieu au sujet de l'OPP. Des parents demandent pourquoi dédoubler les comités avec une OPP? D'autres parents mentionnent la popularité des rencontres de l'OPP l'an dernier. Il y a échange sur le rôle de l'OPP et son pouvoir. Suite à un vote (60% pour, 20% non, 20% abstention), il est décidé que le Vitrail aura une OPP. Des membres se manifestent, et Monica Dunn propose Virginie Paquin (secrétaire de l'OPP en 2019-20) comme présidente. Elle propose à son tour Marie Brodeur Gélinas, dont la candidature est acceptée à l'unanimité.

11. Élections

- a. Élections des parents au conseil d'établissement
 - i. Pour les postes réservés à des élèves, Léonie Frenette et Elki Mercier ont été élues par leurs pairs pour les représenter au CÉ.



5927 rue Boyer
Montréal (QC) H2S 2H8
Téléphone : 514-596-4650
levitrail@csgm.qc.ca

- ii. Candidatures pour les postes de parents: Estelle Morisse (primaire), Marysol Rouzier (secondaire), Charlotte Ménard (primaire) (se désiste), Aurélie Dumas (primaire), François-Olivier Martin (primaire), Ulrich Habay (secondaire). Élus sans élection, il y a autant de postes à combler que de candidatures. Approuvé par Annie Martineau et secondé par Camille Bonne.
 - iii. Substituts: Marianne Dubuc, Barthélémy Ludwikowski, Virginie Paquin
- b. Organisme de participation des parents (OPP). (Voir point 10)
 - c. Postes de représentant ou représentante des parents et de substitut (parmi les représentants du CÉ) au comité de parents de la CSGM.
 - i. François Olivier. Appuyé par Nicolas F-Thériault et secondé par Ulrich Habay.
 - d. Poste de représentant ou représentante parent au Réseau des écoles publiques alternatives du Québec (RÉPAQ)
 - i. Rosa Arles et Julie Baron. Appuyé par Aurélie Dumas et secondé par Marianne Dubuc.

Souhaits de l'assemblée :

Levée de fonds (paniers légumes) Arnaud Béranger prendra le relais de ce projet. La date de livraison des paniers aura lieu le 28 octobre 2020.

12. Période de questions

-

13. Date de la prochaine rencontre et levée de la séance

Marysol Rouzier propose de lever l'assemblée.
Levée de la séance à 21h15.